

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2020/184  Paraphe : <i>BS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2020/72</i>	

Nombres de membres : Le vingt-deux octobre deux mille vingt, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de Benoît SINGLIT, Président

En exercice : 122

Présents : 75

Votants : 85

POUR : 85 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Date de la convocation : 15/10/2020

M. Roland DESTENAY est élu secrétaire de séance.

Avant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Daniele, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, BOILEAU Odile, CORNEVIN Barbara, FOURCART Marie-Hélène, GUERIN Anne-Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBINET Fabienne, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LELOUP Nathalie, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine, VERREAUX Muriel et MM AUROUX Emmanuel, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BOLY Francis, BONTEMPS Adrien, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DEOM Bernard, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DIEUDONNE Jean-Claude, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, FLEURY Vincent, GENTY Jean-Charles, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, LAIES Benoit, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean-François, LEBON Christophe, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérard, LORIN Dominique, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean Baptiste, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MATHIAS Frédéric, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJII Léopold, NICOLITCH Cédric, NOCTON Thierry, OUDIN Hubert, PERTUS Xavier, PIERSON Florent, POU CET Eric, QUEVAL Guillaume, RATAUX Frédéric, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, TERRIER Damien, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VILLERETTE Nicolas.

Représentés : Mme DION Valentine donne pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme HUSSON POISSON a donné pouvoir de vote à M. POU CET Eric, Mme LESEUR Patricia a donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme PAYEN Françoise a donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal donne pouvoir de vote à M. MACHINET Jean-Baptiste, M. COURVOISIER donne pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, M. DEGUY Bernard a donné pouvoir de vote à M. DESTENAY Roland, M. LESOILLE Patrick donne pouvoir de vote à M. BOUILLON Daniel.

---

**OBJET : REPRISE SUR PROVISIONS DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR DECHETS MENAGERS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2312-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2020/14 du 24/02/2020 adoptant le budget Déchets ménagers 2020 ;

Vu la délibération n°DC2020/71 du Conseil communautaire du 22/10/2020 acceptant des admissions en non - valeurs sur le budget Déchets Ménagers ;

Considérant que le budget déchets ménagers fait l'objet d'une passation chaque année de 40 000€ de provisions pour impayés liée au recouvrement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

.../...

Considérant que suite à l'inscription de créances en admission en non-valeur, il est nécessaire d'effectuer une reprise sur provision à l'article 7817 du budget Déchets Ménagers pour un montant de 4 883.95 €.

Ce montant équivaut à 4 883.95 € passés en admission en non-valeur.

Vu l'avis favorable remis par la Commission Finances et Contrôle de Gestion en date du 08/10/2020 ;  
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- ACCEPTE d'effectuer une reprise sur provision à l'article 7817 du budget Déchets Ménagers pour un montant de 4 883.95 €
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,



Benoit SINGLIT